



LETTRES PATENTES DE CONCESSION

DE L'ISLE DE SAINT JEAN, ET DE CELLES
DE MISCOU, situées dans le Golfe de S. Laurent,
pour M. le Comte de S. Pierre.

Du mois d'Aoust 1719.

L OUIS par la Grace de Dieu Roy de France & de Navarre, à tous presens & à venir, SALUT.
Nous avons favorablement écouté la demande que le Sieur Comte de Saint-Pierre, Premier Ecuyer de nostre très-cher & très-amée Tante la Duchesse d'Orleans, Nous a faite d'une Concession d'Isles dans le Golfe de Saint Laurent, pour y établir des Habitans & une Pêche sedentaire de Moruës. Un pareil établissement estant avantageux à nôtre Royaume & au Commerce de nos Sujets; A CES CAUSES & autres, à ce Nous mouvans, de l'avisde nostre très-cher & très-amé Oncle le Duc d'Orleans Petit-Fils de France, Regent de nostre Royaume, de nostre très-cher & très-amé Oncle le Duc de Chartres Premier Prince de nostre Sang, de nostre très-cher & très-amé Cousin le Duc de Bourbon, Prince de nostre Sang, de nostre très-cher & très-amé Oncle le Comte de Toulouse, Prince Legitimé, & autres Pairs de France, Grands & Notables Personnages de nostre Royaume, & de nostre grace speciale pleine puis-